

« A2M »
Société par actions simplifiée
au capital de 500,00 €
Siège social : 99 Rue d'Amboile, 94430 Chennevières-sur-Marne

RCS en cours

Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 05/03/2025

Le 05/03/2025 à seize heures, est présent au siège de la société, le soussigné :

*Monsieur A Jean-christophe né le 2 mars 1990 à Villepinte de nationalité Française,
demeurant au 46 Rue Céline Robert, 94300 Vincennes,*

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE NOMINATION DU PRESIDENT

Première résolution :

Est nommé aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

*Monsieur A Jean-christophe né le 2 mars 1990 à Villepinte de nationalité Française,
demeurant au 46 Rue Céline Robert, 94300 Vincennes,*

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

Résolution adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Chennevières-sur-Marne

Le 05/03/2025

